

Pour une politique de souveraineté européenne du numérique

Déclaration du groupe Environnement et nature

Cet avis permet de mieux cerner les dérives du système numérique dominant, celui des GAFAM. Ainsi, la transition numérique, au-delà des promesses qu'elle contient, recèle un potentiel de manipulations d'individus qui deviennent des produits plus ou moins consentants.

Ce numérique qui tient une place grandissante dans nos vies, nous le percevons de manière imprécise en raison de son caractère immatériel. Ce réseau numérique offre, pour ses utilisateurs, la possibilité de changer la façon dont ils exercent leurs activités. D'Uber à Amazon en passant par Expedia, ce sont des métiers qui se transforment, des plus-values qui changent de main, des statuts professionnels nouveaux. Par ailleurs, ce sont aussi des innovations en faveur du partage, de la mutualisation de biens matériels ou de la diffusion privée d'informations.

L'intérêt même du titre de ce projet d'avis résidait bien dans notre volonté de faire émerger des initiatives européennes qui ne se limiteraient pas à « singer » le modèle des GAFAM, ce qui serait vain. Or, notre texte s'il prévoit des encadrements nécessaires pour réduire les abus et les impacts du système numérique dominant, ne va pas au bout de la réflexion. Il comporte deux angles morts. D'un côté, nous n'avons pas réussi à poser les jalons de ce que pourrait être une vision concrète d'un numérique européen traduisant nos valeurs humanistes communes. De l'autre, nous ne sommes pas parvenus à poser la question des impacts de la dématérialisation : à quelle quantité de matière ou de produits de consommation le numérique pourra-t-il se substituer, demain ? Dans un cas comme dans l'autre, c'est un regret, même si l'ambition était très forte.

À l'instar de la transition écologique, la transition numérique ne peut se limiter à une approche défensive consistant à limiter les dégâts. Il s'agit donc d'offrir un horizon responsable et désirable pour le plus grand nombre et de permettre qu'il se traduise par des entreprises concrètes adaptées à ces enjeux.

En dépit de cette réserve, considérant que ce projet d'avis permet de gravir une première marche, nous voterons ce texte. Nous demandons que dans un futur proche, ce travail puisse faire l'objet d'une suite dans la perspective de contribuer, avec les acteurs économiques européens du secteur à l'émergence d'un modèle communautaire plus social, plus équitable et plus respectueux de l'environnement. Ce modèle pourrait ainsi être une matrice pour de futures entreprises européennes qui pourraient alors rivaliser avec les géants américains et chinois.